

Délibération n° 2021/041

Nombres Afférents Au C.M.	De En exercice	Membres Qui ont pris part à la délibération
27	27	25

Date de la convocation

23 juin 2021

**Date d'affichage de la
convocation**

23 juin 2021

**Date d'affichage de la
délibération**

02 juillet 2021

Objet de la délibération

Approbation du Plan Local
d'Urbanisme

**EXTRAIT du
DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE
de CREVECOEUR LE GRAND**

Séance du 30 juin 2021

L'An deux mille vingt et un, le trente juin à 20 h 00, le conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Aymeric BOURLEAU.

Présents : MM. et Mmes BOURLEAU Aymeric, BELLEPERCHE Sophie, VIGNAULT Jean-Pierre, BESSADE Jean-Claude, BARBIER Pascal, BEDOUET Valérie, TARISSANT Benoît, LEGER Céline, PELECH Sandrine, WARNAULT Vincent, MORES Stéphanie, D'HERMY Sylvain, CAVE Gaëtan, BOCLET Delphine, BOURSE Yohan, DUFOUR Cécile, GONDOL Chrystel, GLAIS Bernard, GARAUULT Joëlle, BORDEZ Denise, WARNAULT Isabelle, LORET Franck.

Absents excusés : MM. POUILLARD Bruno, SENECHAL Philippe, COËT André (pouvoir à Franck LORET), Mme DUVAL Martine (pouvoir à Aymeric BOURLEAU), CHRISTIN Nicole (pouvoir à Sophie BELLEPERCHE).

Secrétaire de séance : M. CAVE Gaëtan.

* * * * *

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les étapes de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), issues des dispositions du Code de l'Urbanisme.

Il indique que l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme étant achevée et le Commissaire Enquêteur ayant rendu son rapport et ses conclusions, il convient, maintenant de procéder à l'approbation du PLU.

VU la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) n°2000-1218 du 13 décembre 2000 ;

VU la loi Urbanisme et Habitat (UH) n°2003-590 du 02 juillet 2003 ;

VU la loi Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 ;

VU le décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre Ier du Code de l'Urbanisme et à la modernisation du contenu du Plan Local d'Urbanisme ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.151-1 et suivants et R.151-1 et suivants relatifs à la procédure de PLU ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2015 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme et fixant les modalités de la concertation ;

VU le débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), organisé au sein du Conseil Municipal le 10 avril 2019 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 12 février 2020 arrêtant le projet de PLU ;

VU les observations émises par les Personnes Publiques Associées dans le cadre des Consultations prévues par le Code de l'Urbanisme ;

VU l'arrêté municipal du 10 mars 2021 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU, enquête publique qui s'est déroulée du 6 avril 2021 au 7 mai 2021 inclus ;

CONSIDÉRANT les avis des Personnes Publiques Associées sur le projet arrêté du PLU, portant notamment sur :

- Des adaptations mesurées du règlement écrit,
- Une réduction des surfaces en extension
- Des compléments d'information apportés dans le rapport de présentation.

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée du 6 avril 2021 au 7 mai 2021 inclus ;

Considérant que le commissaire enquêteur, dans son rapport et ses conclusions en date du 3 juin 2021, a émis un avis favorable assorti de plusieurs recommandations.

Ces recommandations re
par certaines Personnes Pub
consultation, le projet de PLU
tenir compte.

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le 02/07/2021

ID : 060-216001776-20210630-DELIB2021_041-DE

Pour rappel, 11 observations ont été émises ou déposées lors de l'enquête publique, portant sur :

- Des évolutions limitées du règlement graphique,
- Des compléments d'informations

La prise en compte de l'ensemble de ces avis, remarques et observations est détaillée dans l'annexe n°1 jointe à la présente délibération.

Considérant que les ajustements réglementaires ne sont pas de nature à remettre en cause l'équilibre général du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il a été arrêté par le Conseil Municipal,

Considérant que le projet de Plan Local d'Urbanisme présenté, prenant en compte les modifications selon le tableau ci-annexé, est prêt à être approuvé,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal habilité du département de l'Oise.

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public à la mairie de Crèvecœur-le-Grand, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat. Le dossier complet du PLU approuvé est également consultable via le lien suivant : <https://www.crevecoeur-le-grand.fr/>

Une copie de cette délibération sera adressée à la Préfète du Département de l'Oise.

La présente délibération sera exécutoire après accomplissement de la dernière des formalités ci-dessus, en application de l'article L153-23 du Code de l'Urbanisme, la date à prendre en compte est l'affichage en mairie étant celle du 1^{er} jour où il est effectué.

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le 02/07/2021

ID : 060-216001776-20210630-DELIB2021_041-DE

Pour extrait cert

A Crèvecœur le Grand, le 2 juillet 2021

Le Maire,



Aymeric BOURLEAU



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CREVECOEUR LE GRAND

Utilisateur : CHAUMETTE Patrick

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DELIB2021_041
Date de la décision :	2021-06-30 00:00:00+02
Objet :	Approbation du Plan Local d'Urbanisme
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique :	060-216001776-20210630-DELIB2021_041-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
060-216001776-20210630-DELIB2021_041-DE-1-1_0.xml	text/xml	865
Nom original :		
APPROBATION PLU.pdf	application/pdf	174176
Nom métier :		
99_DE-060-216001776-20210630-DELIB2021_041-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	174176

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 juillet 2021 à 14h07min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 juillet 2021 à 14h07min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 juillet 2021 à 14h07min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 juillet 2021 à 14h07min31s	Reçu par le MI le 2021-07-02

